

Maintenant, nous aurons un arbitre.

L'Accord établit un organe binational qui rendra une décision impartiale et exécutoire quand une des parties estimera avoir été injustement traitée.

L'une des choses que laissent entendre les critiques de cet accord commercial, c'est que d'une façon ou d'une autre nous sommes devenus un peu moins Canadiens ... que nous avons abandonné d'une manière ou d'une autre une partie de notre identité en concluant cet accord.

Rien n'est plus éloigné de la vérité.

Notre culture n'a jamais été sur la table de négociations. Les caractéristiques qui nous rendent différents de nos voisins et qui se reflètent dans nos publications, nos films, nos productions vidéo et audio, notre musique et notre radiodiffusion sont toutes exclues de l'Accord.

Cela s'applique à la production, la distribution, les ventes et toutes les activités de ces industries.

Aucun de nos programmes sociaux ou de nos programmes de développement régional n'est touché par cet Accord.

Il y a eu probablement des gens pour tenir plus ou moins le mêmes propos lorsque le Marché commun européen a été institué.

On ne saurait contester la réussite économique de la CEE, ni les avantages que l'entente du Marché commun a procurés aux habitants des pays membres.

Mais les Britanniques sont demeurés Britanniques; les Français sont toujours Français; les Belges sont Belges; et les Allemands sont toujours Allemands.

Leur identité propre et leurs cultures respectives ont été préservées et le seront toujours.

Tout comme nous serons toujours Canadiens.

Je vous remercie.